**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 95 (1967-1968)

**Heft:** 1-2

Artikel: L'assemblée du Comptoir

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-234655

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans le val d'Anniviers, à Vissoie, en 1969. Cette décision n'attend que la ratification du Comité cantonal valaisan.

On entend avec plaisir M. Florey, président de la section de Vissoie, faire part de l'enthousiasme qui règne dans son groupe, lequel mettra tout en œuvre pour la réussite totale de cette fête.

Le mandat des membres du Conseil des patoisants prendra fin en 1968. On sait qu'à l'exception du président, les membres du Conseil sont rééligibles.

C'est le Jura qui, selon la rotation adoptée, devrait assurer la prochaine présidence. Le poste de secrétaire sera également à repourvoir à ce moment-là ensuite de la démission annoncée de la titulaire. (Réd.: que tout le monde regrettera.)



Communiqués officiels de l'Association vaudoise des amis du patois

## L'assemblée du Comptoir

C'est donc le samedi 16 septembre que nous tiendrons notre « tenablyâ » traditionnelle au Comptoir, aux mêmes heures que de coutume. Cette séance aura ceci de particulier qu'elle marquera l'anniversaire de la première séance de la renaissance du patois. C'est une date que nous devons ne pas oublier. Nous aurons, d'autre part, le plaisir d'entendre, outre les productions individuelles, notre dévoué caissier, M. Paul Burnet, qui nous parlera de l'« Enquête de M. le professeur Bonnard sur le patois vaudois », dans les années 1930 à 1940, et qui probablement a été l'une des raisons du mouvement. Il serait bon que l'on vienne nombreux pour marquer cet événement.

## Anniversaire de la première séance des patoisants en 1947

C'était le 13 septembre 1947, devant une assistance d'environ 200 personnes, que notre cher ami Henri Kissling, décédé trop tôt, décidait l'**Einmodaïe**, et déclarait, en conclusion de son introduction:

# « Adon, y'è einmandzi la nièze. A vô de la continuâ!»

Et puis nous l'avons continuée. Comment avait-elle débuté ?

L'Association cantonale du costume vaudois avait demandé à Marc à Louis, dans le courant de l'hiver précédent, de donner des cours en patois. Des ouvriers de la première heure, il convient de ne pas oublier Mme Simone Pache, la distinguée présidente d'alors, Mme Breuer-Dégailler, M. et Mme Delapraz, Henri Kissling l'animateur, et Mme Diserens, la dévouée secrétaire dès les premiers jours, et tant d'autres.

Combien ont disparu. Marc à Louis, H. Kissling, Adrien Martin, le Frédon, Paul Golay, P.-L. Mercanton, Heer-Dutoit, etc., etc., hélas! Il nous en reste heureusements et nous somme contents de les féliciter: Mme Diserens, Henri Nicolier, Mme Pache, pour ne citer que ceux qui prirent la parole lors de cette première tenablyâ de 1947.

Ad. Decollogny.